

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro 2 cts.

Bureaux de "La Semaine Religieuse" à l'Archevêché de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHES, Archevêque de Montréal.

SOMMAIRE

Circulaire de Mgr l'Archevêque de Montréal au clergé de son diocèse. — Treizième dimanche après la Pentecôte. — Une mère chrétienne. — catéchisme du divorce. — Echos de Rome. — Chronique : nomination, etc., etc. — Nouvelles religieuses : France, Espagne, Angleterre, Belgique, Amérique du Sud. — Décès.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	25 AOUT	— St-Théodore de Chertsey.
MERCREDI	27 “	— St-Bernard de Lacolle.
VENDREDI	29 “	— St-Anicet.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	24 Aout	— 13 P. S. BARTH., Ap. d. 2 cl.
LUNDI	25 “	— S. Louis, C., sem.
MARDI	26 “	— S. Zéphirin, P. M., simple.
MERCREDI	27 “	— S. Joseph de Calas., C., d.
JEUDI	28 “	— S. Augustin, E. D., doub.
VENDREDI	29 “	— Décollat, de S. J.-Bte. d. m.
SAMEDI	30 “	— Ste Rose de Lima, V., d.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE 24. — Annonce de la fête du très saint Cœur de Marie.

Cathedrale. — Dimanche 24, ordination à 6 heures.

Mercredi 27, grand'messe pour les bienfaiteurs à 7 heures.

Samedi 30, neuvain préparatoire à la fête de la Nativité à 7 heures.

Notre-Dame. — Dimanche prochain à 7½ heures p. m. Exercice en l'honneur de la Sainte Face.

DIMANCHE 24. — Solennité du Titulaire de St-Joachim à la Pointe Claire et à Châteauguay, St-Bernard à Lacolle, et Ste Chantal à l'Île Perrot. Fête de celui de St-Barthelémi.

DIMANCHE 31. — Solennité du Titulaire de St-Louis à Montréal et à Terrebonne, St-Augustin à Ste-Rose.

A V I S

Comité de rédaction de la SEMAINE RELIGIEUSE :

Messieurs Emard, Bruchési et Archambault.

Pour les abonnements et l'administration s'adresser à M. l'abbé J. A. Vaillant, à l'Archevêché.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR.

IMPRIMERIE ANT. ROBERT, 193, Rue St-Urbain.

CIRCULAIRE

DE

MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

Au Clergé de son Diocèse.

{ ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL,
22 août 1890,

Mes bien chers Collaborateurs,

Les circonstances exigent que je me rende à Rome, et j'ai résolu d'entreprendre immédiatement ce voyage. Je m'embarquerai mercredi, le 27 au soir, à bord de l'Orégon, de la ligne Dominion ; je ne puis dire combien de temps durera mon absence.

Pour le succès des affaires importantes que je vais traiter dans l'intérêt du diocèse, j'ai besoin de compter sur vos ferventes prières, et j'ai la ferme confiance que ce secours ne me fera point défaut ; en conséquence :

1o Depuis le 27 du mois d'août courant, jusqu'à mon retour à Montréal, vous ajouterez à la sainte messe l'oraison " PRO PEREGRINANTIBUS. "

2o Dans toutes les églises paroissiales du diocèse, il sera chanté, durant le cours de septembre prochain, une messe votive " PRO RE GRAVI " en l'honneur de la très sainte Vierge. Cette messe sera annoncée le dimanche précédent, et vous

exhorterez les fidèles à y assister. A cette occasion, j'accorde, en vertu d'un indult du Saint-Siège, une indulgence plénière, que chacun pourra gagner en observant les conditions ordinaires.

3o Je désire que les prières de l'itinéraire soient chantées régulièrement chaque dimanche après la grand'messe, dans toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, et que ceux qui sont tenus à l'office récitent ces mêmes prières chaque jour, à la suite des petites-heures, et cela dur. ut tout le temps que je serai absent.

4o Je demande particulièrement aux communautés religieuses, d'offrir chaque jour à Dieu, par l'intercession de Marie, surtout pendant le mois d'octobre, des prières spéciales, afin d'obtenir la protection divine, et tous les secours dont je puis avoir besoin pendant ce voyage.

Comme, pendant mon séjour en Europe, et surtout dans la Ville Éternelle, j'aurai sans doute le bonheur de me prosterner souvent dans de pieux sanctuaires, en retour de vos bonnes prières, je porterai constamment votre souvenir dans mon cœur ; je demanderai à Notre Très Saint Père le Pape le bienfait d'une bénédiction particulière pour chacun de vous et pour toutes les familles de ce diocèse.

Je nomme Monsieur L. D. A. Maréchal, V. G. administrateur du diocèse pour tout le temps de mon absence.

Je suis bien sincèrement,

Mes chers collaborateurs,

Votre très dévoué serviteur,

† EDOUARD-CHS, ARCH. DE MONTREAL.

TREIZIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE :

« Les lépreux élevèrent ensemble leurs Voix. »

I. La réunion des dix lépreux nous a présenté le tableau des liaisons mauvaises : elle peut être envisagée sous un autre point de vue. Tous ces malheureux frappés d'une même plaie se sont trouvés rapprochés par la souffrance : car les douleurs communes établissent entre les hommes des liens sympathiques. Les peines ne sont bien comprises que par ceux qui ont subi des peines analogues. Aussi l'homme qui n'a pas souffert n'est guère accessible à la pitié, il n'a pas le sens des douleurs d'autrui, et il s'isole dans son insensibilité. Mais les pauvres, les affligés, les malades de corps et d'esprits se sentent attirés les uns vers les autres, et trouvent dans leur affliction commune des encouragements, et des assistances.

A la vue des souffrances de nos frères, rappelons-nous ce que nous avons souffert ; mettons-nous à leur place, afin de leur prodiguer les consolations que nous aurions été heureux de recevoir nous-mêmes.

II. Les dix lépreux, unissant ensemble leurs voix suppliantes, nous font apprécier aussi les avantages de la prière commune. Ce concert de gémissements touche le cœur de Dieu. Dans ces sortes d'associations de la foi et de la piété, la ferveur des uns supplée à la tiédeur des autres, et les inégalités des mérites disparaissent sous l'action de la bonté divine qui offre sa grâce à tous. Là où plusieurs se réunissent au nom de Jésus-Christ il y a le ciment de la charité, et la prière est plus sûrement exaucée.

Ceux-là entrent dans l'esprit de l'Évangile et peuvent compter sur l'accomplissement de leurs vœux, qui apportent un grand zèle et une vive confiance à la prière faite en commun.

On ne peut vaincre les bourreaux, si l'on n'a vaincu ses passions, et il ne serait même inutile de vaincre ceux là, si l'on n'avait travaillé auparavant à surmonter celles-ci.

S. Cyprien.

UNE MÈRE CHRÉTIENNE

Au moment où l'illustre évêque de Genève, Mgr Mermillod, vient d'être appelé par Sa Sainteté Léon XIII aux honneurs si bien mérités de la pourpre romaine, le *Messenger du Cœur de Jésus* a eu la bonne pensée d'offrir à ses lecteurs une biographie où l'aimable et vaillant prélat tient sa large place. C'est celle de Mme Adrien Duval, une juive devenue protestante et enfin convertie au catholicisme par la lecture des Conférences de Lacordaire. La nouvelle catholique fit son abjuration, avec son mari et les aînés de ses enfants, entre les mains du pieux Evêque de Genève et durant plusieurs années, aux plus mauvais jours de la persécution, M. Adrien Duval resta le secrétaire intime et dévoué du vénéré prélat (1).

Il ne sera pas sans intérêt ni sans utilité pour les mères chrétiennes de connaître quelques traits de cette belle physionomie de mère. Elle surprendront dans ses paroles et dans ses exemples des sentiments d'une noble et sainte tendresse qui feront vibrer leur cœur d'émulation.

Penchée sur le berceau de sa petite Emilia et pleurant encore un premier-né ravi à son amour elle s'écrie : « Je me tourne vers toi, ô notre Père ! Fais qu'Emilia me fasse éprouver les joies d'une mère, sans me faire oublier mon ange qui est allé au ciel si tôt. *Oh ! fais que je puisse l'élever de manière que nous nous trouvions tous réunis !* »

Un jour cette Emilia sera visitandine et lui donnera ainsi l'espoir de voir réaliser ce saint désir qui est le programme de toute sa vie de mère.

Voici la prière qu'elle adressait au Seigneur le jour de la naissance de son fils Etienne. Ce devrait être la prière de toutes les mères chrétiennes :

« Le 9 janvier 1863, nous est né un fils, Etienne. Un homme est venu au monde ! ô Seigneur ! je me prosterne devant toi, aide-moi, le monde me fait peur pour lui. Lorsque je vois ce sourire

(1) Cette vie a été publiée sous ce titre : ÉPOUSE ET MÈRE CHRÉTIENNE (Mme Adrien Duval), par la Société Saint-Augustin, 41, rue de Metz, à Lille.

innocent, mon cœur se serre. Dans ce monde souillé, une seule chose peut le sauver — l'honneur, l'amour des parents, le respect de l'opinion, sont des armes bien faibles contre la corruption qui l'entourera — une seule chose peut le sauver : votre croix, ô Jésus ! Si votre amour entre dans son âme, il sera sauvé ! O Père ! vous le voyez, je préférerais le déchirement de le voir mourir à celui de le sentir plongé dans les souillures du monde. »

Quelle magnifique prière ! Cette protestante, qui trouvait dans son cœur les accents d'une Blanche de Castille, annonçait une grande catholique.

Elle devrait le devenir quelques années après. Citons un trait charmant du petit Adolphe, enfant de cinq ans, le jour de son baptême.

La cérémonie était terminée, on regagnait l'hôtel, quand Adolphe, le troisième des enfants, éclate en sanglots. Le bon P. Gélase, capucin du couvent de Saint-Maurice, qui lui donnait la main, cherche à le consoler et ne peut que pleurer lui-même d'émotion.

Que se passe-t-il ? se demandait-on. On les interroge.

Le Père, souriant dans ses larmes, conta la chose : le pauvre enfant s'était imaginé qu'aussitôt après son baptême, les Anges l'emmenaient au ciel ; il avait éprouvé une cruelle déception.

Le petit Adolphe devait devenir prêtre un jour. Il entra dans le monastère des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, fondé à Saint-Claude par le vieux et célèbre Dom Gréa et s'appela Frère Pierre.

Sa mère avait le plus grand respect pour les prêtres ; par cela même elle se montrait sévère à leur égard, n'admettant pas chez eux la médiocrité dans l'exercice des vertus chrétiennes. « Si un de mes enfants devient prêtre, disait-elle, il faudra qu'il soit saint ou je lui en ferai voir de toutes les couleurs. »

Etienne n'avait pas, comme Adolphe, le goût des dévotions, et préférerait la messe basse à la grand'messe ; mais il était scrupuleux à remplir ses devoirs. Plus tard, sur l'océan, il s'établira sur le grand mât de son navire pour lire la messe le dimanche. Les matelots le plaisanteront, l'appelleront calotin, il répondra : « Si vous m'interrompez, je recommence. »

A vingt-deux ans, il aura encore l'innocence de ses premières années, la même attention de n'omettre aucun de ses devoirs de chrétien. Pourtant, quelle existence que la sienne ! Il avait vécu en compagnie des hommes les plus grossiers ; des supérieurs

l'avaient sollicité au mal, des camarades impies s'étaient acharnés à lui faire perdre la foi. La prière journalière, les lectures pieuses le soutenaient.

Ce fut à sa mère surtout qu'il dut de traverser la vie sans se ternir. Oh ! comme elle pria pour les siens ! quelle tremblante sollicitude pour leurs âmes ! quelles craintes quand elle songeait à cette enfant séparé d'elle par des milliers de lieues ! quelles supplications à Dieu, à la sainte Vierge, aux saints Anges ! que d'immolations intérieures !

En 1885, il venait de rentrer à Marseille après une longue navigation, et ses parents l'avaient revu sain de corps et d'âme. Quelques jours après son retour, il dit à sa mère : — « Pourquoi ne me dis-tu pas d'aller me confesser ? — Si tu a quelque chose sur la conscience, tu n'as pas besoin à ton âge que je te dise d'y aller. — Je n'ai rien qui me presse, j'attendrai samedi, » répondit-il avec simplicité. Ce jour-là il s'enferma dans sa chambre, où il resta assez longtemps. Selon son ancienne habitudes, il écrivit sa confession. On le vit sortir d'un air sérieux ; une demi-heure après, à son retour, on l'entendait rire et chanter dans le jardin. Sa mère, étant survenue, le vit sautant autour d'un petit feu de joie. — Qu'est-ce cela ? — Ce sont mes péchés qui brûlent. — Ah ! c'est comme cela que tu montres ta contrition ? — Puisque je n'ai plus de péchés, je n'ai plus de contrition à avoir, la contrition va avant l'absolution. »

Un jour qu'il racontait ses souffrances de marin : — « Au moins lui dit sa mère, si tu les avais offertes à Dieu en union à celle de Jésus-Christ ? — Je n'étais pas si bête que de ne pas les offrir ; à quoi m'auraient-elles servi sans cela ? »

Depuis, le jeune marin prit part, sous l'amiral Courbet, aux divers combats de sa glorieuse campagne de Chine. Il vint mourir à Saint-Mandrier de la fièvre typhoïde. Il put cependant se confesser et recevoir les derniers sacrements. La Sœur qui le soignait rapporta qu'au milieu de ses douleurs il les offrait à Dieu, et se disait certain d'aller au ciel.

C'est le cœur brisé, mais résigné jusqu'à l'héroïsme, que sa courageuse mère composa, un peu plus tard, la notice de son cher Etienne. Elle l'intitula : *Une prière exaucée*. Elle donne d'abord le texte de la prière que nous avons rapportée et qui se termine par ces mots : « O Père ! vous le voyez, je préférerais le déchirement de le voir mourir à celui de le sentir plongé dans les souil-

lures du monde. » Puis elle continue : « Cette prière, écrite par la mère du jeune marin dans son journal, quelques mois après sa naissance, a été exaucée par la miséricorde divine, qui a enlevé Etienne à ses parents avant que le monde et le démon eussent pu ternir la beauté de son âme... »

Voici les derniers mots de cette notice : « Ainsi mourut, le 22 juillet 1885, ce jeune marin âgé de vingt-deux ans ; et c'est ainsi que notre Père céleste a gardé le trésor qui lui avait été confié par sa mère au moment de sa naissance. Dieu soit béni et que sa volonté soit adorée ! »

Cette sainte et généreuse mère devait peu survivre à la perte de son fils. L'année suivante, elle se mourait pieusement près de Notre-Dame de Fourvière. Quand, la veille de sa mort, son mari lui demanda quelle recommandation elle avait à faire à ses enfants, elle répondit : « Tout à Dieu. » Et le lendemain elle dit encore à Frère Pierre penché vers elle : « Soyez des Saints »

C'est le testament d'une mère chrétienne. Il résume et couronne admirablement une sainte vie.

(*L'Echo de Notre-Dame de La garde*)

CATECHISME DU DIVORCE

La question du divorce a beaucoup d'actualité en France ; voici un exposé de principes que nous reproduisons de la Semaine du Puy.

Le divorce civil de deux époux brise-t-il entre eux le lien religieux qui les unissait ? — Non, jamais.

Pourquoi ? — Parce que ce lien, qui a Dieu pour auteur, est indissoluble et que, du vivant des deux époux, il ne peut être brisé par aucun pouvoir humain.

Cette règle est-elle sans aucune exception ? Oui, elle est sans aucune exception.

N'y a-t-il pas des pays où le divorce religieux est accepté ou toléré par l'Eglise ? — On n'en saurait citer aucun.

L'Eglise a-t-elle quelquefois prononcé le divorce ? — Non, jamais, en aucun lieu ni en aucun temps.

L'Eglise a-t-elle quelquefois reconnu et prononcé la nullité d'un premier mariage ? — Elle a pu le faire, quand elle a cons-

laté qu'il avait manqué à ce mariage quelque condition essentielle, indispensable à sa validité.

Ce cas ressemble-t-il à celui du divorce ? — Les deux cas sont tellement différents qu'ils n'ont rien de commun : dans le premier, le lien religieux n'a jamais existé ; dans le second, il existe et est indissoluble.

L'auteur de la loi civile sur le divorce pouvait-il briser ce lien religieux entre les époux ? — Evidemment non.

L'auteur de la loi civile a-t-il prétendu briser ce lien ? — Non il ne l'a point prétendu, si nous l'en croyons lui-même. Les promoteurs de cette loi ont maintes fois déclaré qu'ils ne visaient point le lien religieux, qu'ils ne s'en occupaient pas, qu'il ne dépendrait que des catholiques de le reconnaître comme auparavant.

Le premier lien religieux subsistant, un des divorcés peut-il en contracter un second avec un autre personne ? Non, au point de vue de la loi religieuse, il ne le peut pas.

Pourquoi ? Parce qu'alors il y aurait en même temps et pour la même personne, deux liens religieux différents, deux mariages, deux femmes légitimes du même mari, ou deux maris légitimes de la même femme.

L'union public que d'un divorcé avec une seconde femme du vivant de la première, constitue-t-elle, aux yeux de l'Eglise, une situation irrégulière ? — Oui, essentiellement ; c'est la conséquence rigoureuse de la fermeté du premier lien religieux.

L'Eglise, en tenant compte de cette irrégularité spirituelle, dans sa conduite envers les divorcés remariés, est-elle dans son droit ? Elle est dans son plein droit, car elle agit dans l'ordre purement spirituel et religieux.

En refusant la sépulture religieuse au divorcé qui est publiquement uni à une seconde femme, au mépris et en violation du lien toujours subsistant du mariage religieux avec la première. L'Eglise est elle encore dans son droit ? Elle y est encore, car elle ne sort point de l'ordre spirituel et religieux dans lequel elle est Juge.

La situation des simples divorcés et des divorcés-remariés est elle la même aux yeux de l'Eglise ? — Elle est très différente. Après le simple divorce, le lien religieux peut encore être respecté ; par une seconde union, il est méconnu et violé.

ECHOS DE ROME

On écrit de Rome :

« On assure qu'avec l'infatigable activité qui le caractérise, Léon XIII prépare une éloquente encyclique sur *l'impulsion à donner aux études bibliques pour répondre aux besoins de la controverse moderne*. Parmi les actes de ce grand Pape, qui a le talent de deviner les vrais besoins de son époque, il n'en sera pas de plus important comme conséquences pour l'apologétique chrétienne, et l'appel qu'il va faire à la science religieuse pour combattre sur ce terrain le rationalisme et la libre-pensée sera accueilli avec enthousiasme. »

Une dépêche de Rome annonçait la semaine dernière la mort de S. Em. le cardinal Palotti, qui a succombé aux suites d'une maladie dont il souffrait depuis quelque temps.

Né à Albano le 30 mars 1829, Mgr Palotti, après avoir occupé dans la prélature et les congrégations romaines diverses charges qui avaient mis en évidence ses rares qualités d'intelligence et de piété, avait été créé cardinal diacre le 23 mai 1887, du titre de *Sainte-Marie ad Martyres*.

Il appartenait aux Congrégations des Rites, des Indulgences et des Saintes-Reliques, des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, et des Etudes.

On écrit de Rome, le 4 août.

Les mesures de rigueur que l'évêque de Malte, Mgr Pace, s'est vu contraint de prendre contre les journaux locaux en révolte contre son autorité et contre celle du Saint-Siège ont produit aussitôt leur salutaire effet. Deux des trois journaux condamnés et frappés d'excommunication, le *Malta* et le *Kabarmall*, se sont vus d'abord dans l'impossibilité de continuer leur publication, car, dès que le décret d'excommunication a été promulgué, les ouvriers typographes eux-mêmes se sont refusés à prendre part à la composition matérielle de ces feuilles. Les rédacteurs à leur tour, ouvrant les yeux sur leur funeste égarement, en ont fait la rétraction formelle par devant l'évêque, qui, à ce prix a bien voulu

leur permettre de reprendre leur publication, en changeant le nom des deux journaux, désignés désormais sous le titre de *Gazzetta di Malta* et de *Kabarcatolicu*. Le troisième journal qui avait mérité les censures canoniques, le *Movimento*, a voulu, avant de se soumettre, en appeler au Saint-Siège, et en attendant il a dû suspendre sa publication.

D'autres nouvelles apportées ici par le dernier courrier de Malte montrent que l'excès même du mal, si fermement dénoncé par le Saint-Siège et par l'évêque Mgr Pace, a fini par produire une réaction salutaire. Un avocat nommé Lamit, chef du groupe le plus obstiné à exploiter le sentiment national mal entendu contre les actes de l'autorité ecclésiastique, avait réuni dernièrement en meeting près de trois cents adeptes de ce groupe : et là, on avait lancé les plus violentes invectives contre l'évêque, jusqu'à prétendre le déclarer déchu de sa charge pastorale. Mais aussitôt, dans toutes les classes de la population catholique de Malte, il s'est produit un vaste mouvement d'adhésion et de filial attachement à l'évêque si indignement outragé. Toutes les sociétés catholiques, de nombreuses députations du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie se sont rendus solennellement à l'évêché pour offrir à Mgr Pace l'hommage de leur respect et de leur dévouement, et pour lui exprimer toute leur réprobation des outrages auxquels il avait été en butte de la part de fils dénaturés. Parmi les députations du clergé, on remarquait notamment celle du chapitre de Saint-Paul, qui un moment avait paru hésiter au sujet de l'adhésion aux actes de l'autorité épiscopale. Ainsi le triomphe de cette autorité et par là même de celle du Saint-Siège, qui l'a constamment soutenue, ne pouvait être plus éclatant.

Il est à souhaiter qu'il en soit de même en Italie à propos de l'agitation artificiellement suscitée contre l'évêque de Bari, quoiqu'il y ait ici cette grave difficulté en plus que l'esprit de révolte est excité et soulevé par le gouvernement lui-même. C'est lui, en effet, qui a prétendu déposer l'évêque légitime, Mgr Mazzella, et l'obliger par toutes sortes de sévices à s'exiler de son diocèse, sans pouvoir, bien entendu, lui enlever son autorité spirituelle. Or, en vertu de cette autorité, Mgr Mazzella a dû récemment suspendre *a divinis* trois prêtres de son diocèse, qui s'étaient permis d'entendre les confessions des fidèles sans y être autorisés par lui. Ces trois prêtres n'ont pas tardé à faire leur soumission ; mais la conduite si légitime de l'autorité épiscopale dans cette question

a été aussitôt prise à partie par la presse libérale d'Italie, qui a osé crier à la tyrannie et invoquer les rigueurs du pouvoir séculier, comme si celui-ci pouvait jamais être juge en pareille matière. Tout cela tient à un abus fondamental de ce même pouvoir séculier représenté par la maison de Savoie, spoliatrice des droits du Pape, qui prétend avoir hérité de l'ancien privilège de patronage royal dont jouissait vis-à-vis de certains évêchés, et en vertu de concordats spéciaux, les princes catholiques de quelques Etats de la Péninsule.

CHRONIQUE

ORDINATION.

A la Cathédrale, vendredi 15 août, par Mgr l'Archevêque.

Tonsure : MM. Eug. St-Jean, Sherbrooke.

Adolphe Beauregard, S. J.

Sévère Veilleux, S. J.

Prétrise : M. Auguste Delay, S. J., Montréal.

* * *

Monseigneur l'Archevêque de Montréal s'embarquera pour Rome mercredi soir le 28, à bord de l'Orégon, de la ligne Dominion.

Sa Grandeur sera accompagnée de M. l'abbé A. Archambault, vice-chancelier.

* * *

M. l'abbé L. Colin, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, est attendu à Montréal lundi prochain.

* * *

Environ deux cents prêtres ont suivi la première retraite pastorale au grand séminaire. Ces retraites sont prêchées par M. l'abbé V. H. Marre, P. S. S.

* * *

Les retraites pastorales sont prêchées, à Sherbrooke, par le R. P. Royer, O. M. I., et à St-Hyacinthe, par le R. P. C. Augier, provincial de la même communauté.

* * *

La belle église de sainte Cécile du Bic, a été complètement détruite par le feu lundi dernier. Les pertes sont de \$10,000 environ et les assurances seulement de \$,8000.

* * *

Les funérailles du cardinal Newman ont été célébrées avec une grande solennité. Il y avait seize évêques présents. Le Pape était représenté par Mgr Stoner.

Le R. P. Lory, S. J., recteur du collège de Saint-Boniface, est parti pour Manitoba, en compagnie du R. P. Filiatrault, nommé professeur de philosophie au même collège.

Le R. P. E. Proulx, S. J., est arrivé de Brandon, T. N. O., pour demeurer au collège Sainte-Marie.

* * *

Douze moines de l'ordre des Capucins arriveront de France à Ottawa dans quelques jours pour y fonder un monastère.

Il y a actuellement deux religieux de cet ordre à Ottawa. Un terrain a été acheté pour la nouvelle fondation, à l'extrémité ouest de la ville.

* * *

Un nouveau détachement de trente-cinq orphelins, envoyés par les soins de la société d'émigration catholique de Salford, Angleterre, est arrivé en cette ville lundi dernier; ces enfants étaient accompagnés des RR. MM. J. Rossoll et J. J. Welch. Dès leur arrivée, ils ont été confiés aux familles qui les avaient demandés.

* * *

Il est rumeur, dit le correspondant de Londres du *Manchester Guardian*, que le Révérend Père Bernard Vaughan, S. J., sera probablement nommé archevêque de Bombay, par le Saint-Siège. Si cette nomination est faite, le Père Vaughan sera le sixième membre de sa famille revêtu de la pourpre, le cardinal Wild étant son grand-oncle, feu l'archevêque de Sydney, son frère, l'évêque de Plymouth, son oncle, l'évêque de Clifton, son cousin et l'évêque de Salford, son frère.

* * *

Un pèlerinage aura lieu à Lanoraie et à Verchères, jeudi, le 28 août courant, par le vapeur Trois-Rivières, sous la direction des RR. PP. Oblats de l'église Saint-Pierre, au profit de la Salle d'Asile Saint-Vincent de Paul, rue Visitation.

Départ du quai Bonsecours à 7 heures A. M. Retour à 7½ hrs P. M. Prix du passage, 60 cts; enfants, 30 cts.

A Lanoraie, on chantera le service anniversaire de la Révérende sœur Thomas. A Verchères, il y aura bénédiction du Très Saint Sacrement.

Une messe de requiem, à laquelle les pèlerins pourront communier, se dira à 5½ heures à l'église Saint-Pierre.

NOUVELLES RELIGIEUSES

France. — A Paris, le chiffre total des inhumations pour l'année est de 56,775 sur lesquelles 10,580 ont eu lieu sans cérémonie religieuse. C'est presque un enterrement civil sur cinq. Les

années précédentes, cette proportion s'était élevée jusqu'à vingt deux pour cent. Le nombre diminue donc, mais il n'en est pas moins effrayant.

Les suicides vont en se multipliant. En 1879, le nombre des suicides ne montait pas à 5,000 : en 1889, il a presque doublé.

La folie fait des victimes toujours plus nombreuses, Au 1er janvier 1873, il y avait 39,175 aliénés dans les différentes asiles. Dix ans plus tard on en comptait 49,553.

La misère avouée suit les mêmes proportions. En 1876 on comptait dans le seul département de la Seine 1,864 vagabonds et mendiants ; en 1885 on en comptait 5,839. Et c'est la même chose dans tous les départements.

Triste résultat des efforts qui sont faits pour déchristianiser la France. L'impiété multiplie les enfouissements civils et les suicides, en même temps qu'elle tarit la source de la charité.

La folie qui progresse n'est que la suite des excitations de tout genre qui font éclater les cerveaux trop faibles.

Espagne. — Voici quelques détails sur la consécration du jeune roi et de toute la famille royale d'Espagne au Sacré-Cœur.

Le *Bulletin de la Garde d'Honneur* écrit :

On se rappelle l'émoi qu'avait causé, dans les premiers jours de cette année, la maladie du jeune roi d'Espagne. La Cour était consternée, le peuple remplissait les églises, et de tous les points du royaume de ardentes prières montaient vers le Ciel pour la conservation d'une tête si chère. Quant à la pieuse reine Marie-Christine, sa mère, elle ne quittait pas le chevet de l'enfant royal. Elle l'avait voué au Sacré-Cœur, et, au milieu des alarmes et des découragements de tous, elle trouvait encore dans son cœur maternel une invincible espérance.

Enfin, après de longs jours d'angoisses, la nation apprit que le jeune roi était sauvé. Ce fut pour tout le royaume une explosion de joie et de reconnaissance.

La reine Marie-Christine qui est une fervente Garde d'Honneur avait hâte que son fils pût faire une consécration solennelle de sa personne au Sacré-Cœur.

Le mardi soir, 10 juin, au moment où allait commencer dans l'église Saint-Martin à Madrid, le salut solennel de l'Archiconfrérie de la Garde d'Honneur pour la neuvaine préparatoire à la fête du Sacré-Cœur, les équipages de la Cour s'arrêtèrent à la

porte de l'église. Sa Majesté la Reine régente descendit en grand deuil, comme elle est toujours depuis la mort du Roi son époux ; le jeune Roi son fils avait le costume blanc des marins espagnols ; les princesses, ses jeunes sœurs étaient avec lui. La Reine avait invité Son Eminence le Nonce du Pape, à Madrid, à présider la cérémonie.

Une foule immense avait précédé les augustes personnages à l'église et refluaient jusqu'au dehors ; ils furent reçus sur le porche par S. E. le marquis de Mirabel, marstrante de Séville, et par le clergé paroissial accompagné du R. P. Hidalgo, directeur de l'Archiconfrérie de la Garde d'Honneur.

Arrivée au sanctuaire, la Reine se prosterna et pria longuement ; puis Mgr le Nonce prit l'acte de consécration de la Garde d'Honneur et en prononça les paroles, les faisant répéter mot pour mot au royal enfant et à ses sœurs ; et tout ce bon peuple espagnol qui se pressait autour d'eux, écoutait et regardait, heureux de voir son jeune Roi, sous l'inspiration d'une pieuse mère, se vouer dès les premières lueurs de son intelligence, au Sacré-Cœur de Jésus.

On avait donné à l'enfant la médaille de la Garde d'Honneur, elle pendait à un superbe nœud rouge sur lequel était brodée une couronne, et, il en était si content, qu'au sortir de l'église il disait à sa mère : « Maman, quand pourrai-je porter ceci ? »

Le R. P. Hidalgo eut l'inspiration de dire à Sa Majesté qu'elle comblerait les vœux de tous les bons Espagnols le jour où elle obtiendrait de Rome que la fête du Sacré-Cœur fût chômée en Espagne. Elle répondit qu'ayant demandé, il y a très peu de temps, la même grâce pour la fête de saint Joseph et l'ayant obtenue, elle n'osait pas solliciter immédiatement une faveur analogue, mais qu'elle le ferait le plus tôt possible.

Ajoutons, pour l'édification de nos lecteurs, qu'il y a dans l'entourage de la Reine d'Espagne un certain nombre de caméristes et de suivantes qui sont de certaines Gardes d'Honneur, et qu'il est question d'ériger, au palais royal, une chapelle spéciale pour l'Archiconfrérie ; la commanderie réparatrice du premier vendredi se fera dans cette chapelle, ainsi que tous les autres exercices.

Quel grand exemple donne ici la famille royale d'Espagne ! Cette reine auguste, souveraine d'un peuple croyant et qui veut être la première par la foi autant que par l'autorité, cet enfant-roi dont les lèvres inhabiles encore au commandement des hom-

mes, bégaient déjà une consécration au Sacré-Cœur, et dont l'âme, qui s'éveille à peine, s'ouvre déjà sous la douce influence d'une mère, à toutes les affections du Ciel ; ces pieuses princesses, ces grands d'Espagne confondus avec le peuple dans un même sentiment de profonde piété, tout cela nous rappelle une des plus chères visions de la Bienheureuse qui lisait dans le Cœur de Jésus les hommages de réparation et d'amour qu'il attendait des princes de la terre.

Ce sera l'immortel honneur de la reine Marie-Christine d'Espagne d'avoir si noblement correspondu au désir de Notre-Seigneur, et la Garde d'Honneur, qui est heureuse de compter une si pieuse princesse dans ses rangs, ne saurait mieux faire que de prier pour que, par elle aujourd'hui, et, plus tard, par son fils, arrive le règne du Sacré-Cœur.

Angleterre.—Le docteur Barnado vient encoer d'être condamné à restituer un enfant catholique caché dans l'un de ses asiles.

L'histoire du petit Murphy est du reste assez bizarre. Il est né de parents catholiques et a été baptisé comme catholique. Son père étant mort, sa mère se remaria à un protestant, qui donna à l'enfant des habitudes protestantes plutôt qu'une instruction protestante.

Puis la mère mourut à son tour et le beau-père du petit Murphy, ne tenant pas à garder l'enfant, le confia au docteur Barnado, pour qui les enfants dans la situation du petit Murphy sont des proies désignées et activement cherchées.

Heureusement le petit Murphy avait une marraine qui se souvint de ses devoirs et réclama son filleul à la justice. La justice lui a donné gain de cause, par un jugement dont les considérants éclaboussent fortement la bonne foi du révérend Barnado.

Le révérend pasteur avait présenté un *affidavit*, affirmation sous serment de l'enfant (il est âgé de 13 ans), d'après laquelle le jeune Murphy déclarait qu'il ne demandait qu'à recevoir l'hospitalité du docteur Barnado. Le juge ne s'est pas contenté de cette pièce ; il a voulu causer avec l'enfant et de cette causerie il résulta que l'enfant, ne demandait pas mieux que de quitter le rév. Barnado et de suivre l'ami catholique que sa marraine voulait leur faire donner comme tuteur.

Dans ces conditions, M. le juge Ray n'a pas hésité à qualifier, du haut de son siège, comme elle le méritait, la manœuvre du

rév. Barnardo. Il a donc dit que l'allumation à lui présentée, au nom du jeune Murphy, par le révérend, avait été fabriquée non *par* mais *pour* l'enfant.

C'est lord Denbigh qui sera le tuteur légal de la nouvelle victime arrachée au docteur Barnardo.

— *Pèlerinage au Tombeau de saint Thomas de Cantorbéry.* — Un événement unique vient de se produire à Cantorbéry.

Le premier pèlerinage organisé depuis de longues années en cette ville avait été fixé au jour de la fête de la Translation de saint Thomas-Becket ; un grand nombre de catholiques s'y sont rendus de tous les points de l'Angleterre. Dans les jours qui ont précédé la Réforme, les reliques de saint Thomas étaient un but de pèlerinage, non seulement pour l'Angleterre, mais aussi pour toute l'Europe. La châsse qui les contenait fut pillée et violée par Henri VIII ; les pèlerins ont pu visiter, dans la cathédrale, la chapelle où elle était placée, et la chapelle encore plus ancienne où eut lieu le meurtre du célèbre prélat. Un service a eu lieu pour les pèlerins dans la nouvelle église Saint-Thomas. Il faut ajouter qu'un grand nombre de protestants de Londres se sont rendus au pèlerinage avec les catholiques.

Belgique. — De tout temps, le libéralisme belge a poursuivi l'enseignement chrétien de sa haine et de ses calomnies. A Tournai, notamment, un journal impie reprochait aux Frères de n'enseigner que des superstitions, de ne pas avoir de diplômes, de n'offrir aucune garantie d'instruction.

Un concours a eu lieu, il y a quelque jours, entre les élèves des écoles primaires du canton de Tournai : les élèves des Frères y ont emporté les *huit premiers prix*.

Ajoutons qu'à chaque concours des succès semblables viennent couronner l'enseignement des *ignorantins*.

Amérique du Sud. — *Commémoration de la découverte de l'Amérique.* — L'un des hommes le plus éminents de l'Amérique, M. le chanoine Matovelle, sénateur de l'Équateur, demande à la *Fédération internationale du Sacré Cœur* de prendre l'initiative de provoquer, dans le monde catholique tout entier, une *commémoration* générale et splendide du *Quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique*.

Aucune association catholique, à ma connaissance, dit-il, n'a jusqu'à présent pensé à célébrer une si belle fête, mais je sais certainement que les loges maçonniques du monde entier se préparent, depuis deux ans déjà, à fêter ce centenaire, comme s'il s'agissait d'un événement qui leur appartient d'une façon quelconque. Ne serait-ce pas une grande honte pour les catholiques de voir les loges célébrer, par des *fêtes internationales*, ce centenaire, sans qu'aucune association catholique, en Europe, cherche à faire resplendir cette gloire de l'Église ?

La découverte de l'Amérique est un des faits les plus glorieux de l'Église, et par cela même de l'histoire du règne de Notre Seigneur Jésus-Christ sur le monde. Colomb et les rois catholiques avaient surtout en vue, dans cette entreprise si grandiose, l'extension de la sainte foi dans les âmes. Tous les faits, toutes les circonstances de la célèbre découverte prouvent cette vérité. Colomb et ses compagnons communiquèrent avant de partir pour leur magnifique expédition. A la première terre découverte ils donnèrent le nom de *San Salvador*. La manière de prendre possession de la terre fut d'y planter la croix.

PRIONS POUR NOS MORTS



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.
II Mach., xii, 46.

Dame Léa. Richard épouse de feu N. Giberne, Montréal.

Delle Malvina Lalleur.

“

Dame Delphine Aubin épouse de Frs. Bélanger, Mile-End.

Dame Marie Boisvert épouse de Ls. Leclair, Montréal.

Delle Eulalié Giard.

“

DE PROFUNDIS.

IMPRIMERIE

ANTOINE ROBERT

193, Rue St-Urbain, - Montreal.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123

MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " " "

" 8 30 " à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE,

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang),

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près,



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES
EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.
Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

ARTICLES EN DEMANDE

GLACIERES en bois franc, air froid et sec, à bon marché. SORBETIERE, toute dimension et prix. TONDEUSES pour l'herbe, \$5.50 à 7 50. TOILE en fil métallique depuis 20c la verge. BALAIS à tapis (nouveaux) \$2.25 à 4.00.

AU NOUVEAU MAGASIN DE

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER
MAISON FONDÉE EN 1862
Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc
2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD,

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDEE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc.. Clotures
pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE, - MONTREAL

LA ROYALE

Bureau Principal :

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. ST-CYR,
agents du département français.

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Spécialité: Cercueils doubles en marbre.

Résidence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

" " PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Javel.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidavant de la Maison B. LANGROT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL,

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le trente-huitième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 17 Septembre 1890, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS: \$50,000,00

GROS LOT: UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1	Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1	do	2,000.00	2,000.00
1	do	1,000.00	1,000.00
4	do	500.00	2,000.00
10	do	300.00	3,000.00
30	Ameublements.....	200.00	6,000.05
60	do	100.00	6,050.00
200	Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000	Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000	Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

A. A. AUDET, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 24 RUE VITRE No 24

MONTREAL.

GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

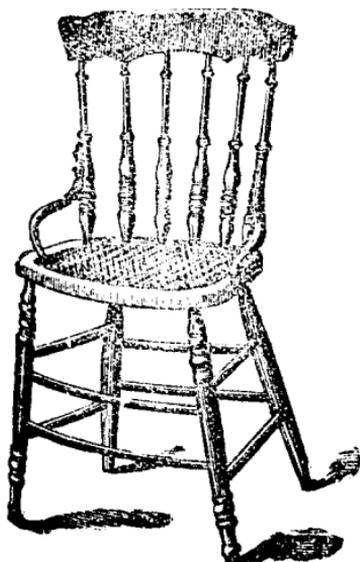
Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.



JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MANS :

PIN, EPINETTE, PEUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 879 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ETABLIE EN 1825,
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERRIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
107 et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRERE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER,
Peseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER.
En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.